

2024

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)

CALENDRIER DE L'ANNÉE DE TERMINALE 2023-2024

	Baccalauréats <i>général</i> et <i>technologique</i>	Baccalauréat <i>professionnel</i>	
	Le contrôle continu pour les baccalauréats général et technologique a lieu tout au long de l'année.	Les épreuves professionnelles font l'objet d'un calendrier spécifique et variable selon la spécialité visée.	Les dates clés pour préparer son entrée dans l' enseignement supérieur
DÉC.			20 décembre : ouverture de Parcoursup.gouv.fr pour consulter l'offre de formation
JANV.			17 janvier : début des inscriptions et de la formulation des vœux
MARS			14 mars : date limite pour formuler ses vœux
AVR.			3 avril : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
MAI		27 mai au 7 juin : épreuves écrites et pratiques sur support informatique	30 mai : début de la phase d'admission principale (réponses des formations)
JUIN		11 au 14 juin : langues vivantes	11 juin : lancement de la phase complémentaire (possibilité de formuler de nouveaux vœux)
	18 juin : épreuve de philosophie 19 au 21 juin : épreuves de spécialité	18 au 26 juin : autres épreuves écrites d'enseignement général	16 au 23 juin : pendant les épreuves écrites, les <i>délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves</i>
	24 juin au 3 juillet : Grand oral		
JUIL.	8 juillet : résultats du baccalauréat 11 juillet : fin de la session 2024	8 juillet : résultats du baccalauréat 11 juillet : fin de la session 2024	12 juillet : fin de la phase d'admission principale

Les dates à retenir pour 2024

La procédure sur la plateforme Parcoursup se déroule en plusieurs étapes :

20 décembre 2023 : ouverture du site d'information parcoursup.fr pour consulter l'offre de formation ;
17 janvier 2024 : début des inscriptions et de la formulation des vœux (10 vœux maximum) ;
14 mars 2024 : date limite de dépôt des vœux (après le 14 mars, il n'est plus possible d'ajouter ou de modifier des vœux dans son dossier, hors vœux en apprentissage dont les règles sont spécifiques) ;
3 avril 2024 : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux ;
30 mai 2024 : lancement de la phase principale d'admission (réponses des formations). La phase de réponse des établissements et de choix des candidats est ouverte du 30 mai au **12 juillet 2024 inclus.**

▶ Découvrir en vidéo comment rechercher une formation

Recherche des formations

🔍 Veuillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges"

✖ Effacer les filtres

Plus de 10 000 formations consultables dans cette zone géographique.

Types d'établissement

11432/ 11998

Etablissements

Publics

Etablissements 4891/ 4992

Privés

Apprentissage

Formations en
apprentissage 4193/ 4263

Formations 12130/ 12727

hors
apprentissage

Types de formation

BTS - BTS - 8347/ 8693

Trier par

CFA-CCIV (Poitiers - 86)

BTS - Services - Management Commercial Opérationnel
- en apprentissage

Places
45

[Voir la fiche](#)

[Formations similaires](#)

Lycée Jean Rostand (Mantes-la-Jolie - 78)

BTS - Production - Maintenance des véhicules option
voitures particulières

Taux
d'accès
49%

Places
15

[Voir la fiche](#)

[Formations similaires](#)

Général 5% | Techno 20% | Pro 75%

CFA INTERPROF CH MET COM IND (Bourges - 18)

BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Places
25

[Voir la fiche](#)

[Formations similaires](#)



**Parcoursup.fr : plus de 19 500
fiches de formations détaillées**

LES FORMATIONS ACCESSIBLES VIA PARCOURSUP

Parmi les 19 500 formations dispensant de diplômes reconnus par l'Etat, y compris des formations en apprentissage, disponibles via le moteur de recherche de formation, on distingue :

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social, écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, formations en apprentissage, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- **Des informations utiles à consulter sur la fiche formation** : le statut de l'établissement (public/privé) ; la nature de la formation (sélective /non sélective) ; les frais de scolarité ; les débouchés professionnels et possibilités de poursuite d'études

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements pour connaître les modalités de candidature

LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER TRANSMIS À CHAQUE FORMATION

- > **le projet de formation motivé**
- > **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- > **la rubrique « Activités et centres d'intérêt »**, si elle a été renseignée
- > **la fiche Avenir** renseignée par le lycée
- > **Bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)

5 CONSEILS POUR BIEN SE PRÉPARER

- > **Ne pas attendre la dernière minute** pour s'informer et préparer son projet d'orientation
- > **Échanger** au sein de son lycée et profiter des opportunités de rencontres : salons, journées portes ouvertes,...
- > **Préparer les éléments pour vous inscrire** (à retrouver sur Parcoursup.fr à partir du 20 décembre) et bien renseigner les **coordonnées** des représentants légaux pour un meilleur suivi
- > **Aborder sereinement la phase d'admission** pendant laquelle vous restez accompagné
- > **S'abonner aux comptes sociaux Parcoursup**: Instagram/Facebook (@parcoursupinfo) et Twitter (@parcoursup_info)

➤ du 18 janvier au 8 mars :

- > les lycéens entrent leurs vœux à **partir du 17 janvier et jusqu'au 14 mars 2024**
- > jusqu'à **10 vœux sans hiérarchie** : les élèves peuvent formuler
 - jusqu'à 10 vœux pour des formations sous statut d'étudiant
 - et jusqu'à 10 vœux pour des formations sous statut d'apprenti
- > choix de formations sélectives (CPGE, BTS, DUT, écoles...) et non sélectives (licences) dans leur académie ou en-dehors
- > **saisie obligatoire du projet de formation motivé sur la plateforme Parcoursup**
- > **description en quelques lignes des formations qui ont leur préférence parmi les formations envisagées : ces précisions ne sont pas transmises aux établissements d'accueil** mais à la commission académique d'accès à l'enseignement supérieur en l'absence totale de réponse positive
- > **14 mars : fin de saisie des vœux !**

→ mois de mars : 2^{ème} conseil de classe

- > le 2^{ème} conseil de classe examine les vœux des lycéens
- > **chaque vœu** fait l'objet d'une « **fiche Avenir** » comprenant
 - les appréciations des professeurs
 - et l'avis du chef d'établissement
- > la « **fiche Avenir** » est transmise par la plateforme à chaque établissement du Supérieur choisi par l'élève

→ confirmation des vœux

- > **03 avril : date limite de confirmation des vœux !**

→ la « fiche Avenir » associée à chaque vœu est consultable par les élèves et leurs familles sur parcoursup.fr à partir du mois de mai

Elle comprend

- les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- l'appréciation complémentaire du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement (cohérence vœu / motivation, capacité à réussir)

Exemple d'une fiche avenir (moyennes des deux premiers trimestres de terminale)

		classement de l'élève		ou groupe
Education Physique et Sportive	1er trimestre : Un bon trimestre. Travail sérieux./ Second trimestre : Un très bon trimestre.	16	8	20
Histoire/Géographie	1er trimestre : Un élément moteur de la classe. Il faut continuer ainsi au second trimestre./ Second trimestre : L'ensemble reste solide. Un élève moteur, impliqué et motivé.	13,34	2	21
informatique et création numérique (facultatif)	1er trimestre : Très bon investissement. De l'autonomie, de la motivation. Continuez ainsi./ Second trimestre : Un travail sérieux, de l'autonomie et de la motivation. Continuez ainsi.	15	1	2
Langue vivante 1 : Anglais	Excellent travail, bonne implication.	16,5	1	21
Langue vivante 2 : Espagnol	1er trimestre : Ensemble juste correct.Vous devez vous investir davantage pour progresser plus nettement . Vous avez des qualités à exploiter./ Second trimestre : Un ensemble inégal et fragile . Cependant [] a fait des efforts louables pour s'impliquer en classe	10,19	7	13
Mathématiques	1er trimestre : Excellent trimestre. Elève motivé et intéressé. Félicitations !/ Second trimestre : Des résultats toujours très satisfaisants. Félicitations !	16,59	1	21
Mathématiques Spécialité	1er trimestre : Très bon trimestre./ Second trimestre : Très bon trimestre.	17,5	1	11
Philosophie	1er trimestre : D'excellentes qualités de réflexion et une bonne culture générale rendent les interventions de [] pertinentes. Les résultats écrits sont satisfaisants mais devraient s'améliorer en poursuivant avec une telle motivation./ Second trimestre : Trimestre décevant. Les interventions de [] sont toujours pertinentes mais le travail personnel n'a pas été à la hauteur.	10,25	15	21
Sciences Economiques et Sociales	1er trimestre : Elève sérieux et attentif en classe. Bon niveau mais la méthode à l'écrit peut encore être améliorée./ Second trimestre : Un bon trimestre et une attitude positive en classe.	13,75	6	20

(*) moyenne des notes des deux premiers trimestres de l'année de Terminale en cours.

Eléments d'appréciation saisis par le professeur principal :

<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de travail : Très satisfaisante - Autonomie : Très satisfaisante - Autre élément d'appréciation du profil : Elève qui prend à coeur son rôle de délégué. 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à s'investir : Très satisfaisante - Engagement esprit d'initiative : Très satisfaisante
--	---

Appréciation du chef d'établissement :

Un élève d'un très bon niveau. Impliqué en classe comme dans la vie de l'établissement. Fait preuve d'une réelle curiosité intellectuelle. Très bon profil.

Avis du chef d'établissement :

Cohérence du voeu formulé avec la motivation du projet de formation : Très cohérent	
Avis sur la capacité à réussir : Très satisfaisante	Niveau de la classe : Assez Bon

L'examen DES VŒUX dans les établissements d'enseignement supérieur

Avril – Mai

➔ les dossiers et les projets des lycéens sont étudiés par les établissements d'enseignement supérieur

- > la « fiche Avenir » renseignée par le lycée (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)
- > le projet de formation motivé par l'élève
- > les notes de 1^{ère} et Terminale
- > les autres éléments éventuellement demandés (ex : CV...)

Comment Répondre aux propositions reçues

Réponses aux propositions à partir de juin

👉 selon le cas de figure :

- > **le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si) :**
 - il **accepte** la proposition (ou y renonce)
 - s'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus**
 - il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

Comment Répondre aux propositions reçues

➔ pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)

OUI (proposition d'admission)



Accepte

ou

Renonce

ou

En attente d'une place



Maintient

ou

Renonce

ou

NON

➔ pour une formation non sélective (licence)

OUI

ou

OUI-SI* (proposition d'admission)



Accepte

ou

Renonce

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir*

ou

En attente d'une place



Maintient

ou

Renonce

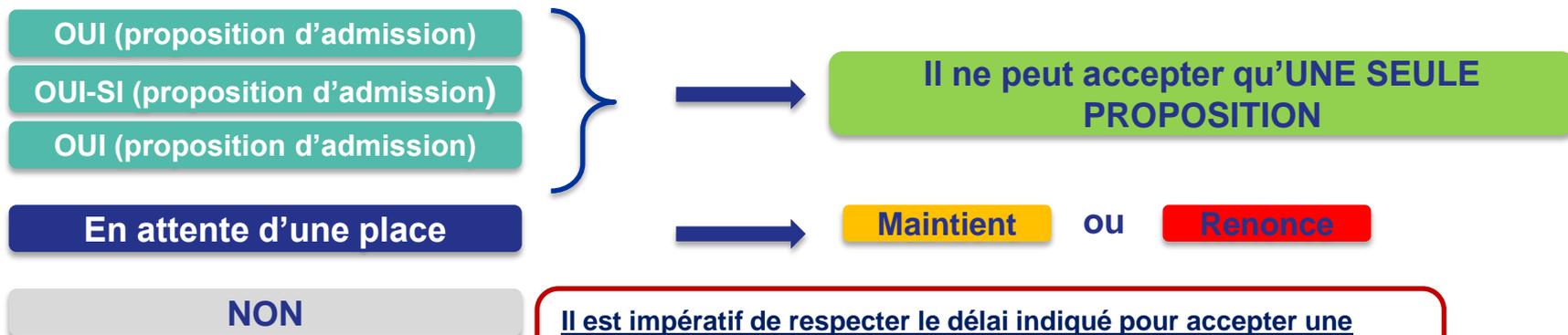
Il est impératif de respecter le délai indiqué pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer) :

-Passé ce délai : la place est libérée pour un autre candidat !

Consultation des propositions à partir de juin

Comment Répondre aux propositions reçues

- > le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):
 - il doit accepter une seule proposition parmi celles-ci et renoncer aux autres propositions d'admission qu'il a reçues
 - s'il le souhaite, ses autres vœux en attente sont maintenus
 - il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée



Comment Répondre aux propositions reçues

> le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente » :

- des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

En attente d'une place



Maintient

ou

Renonce

En attente d'une place



Maintient

ou

Renonce

En attente d'une place



Maintient

ou

Renonce

Il est impératif de respecter le délai indiqué pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer) :

-Passé ce délai : la place est libérée pour un autre candidat !

Comment Répondre aux propositions reçues

> le lycéen ne reçoit que des réponses négatives

NON

NON

NON

> mi juin, la commission d'accès à l'enseignement supérieur est activée pour lui faire des propositions de formation

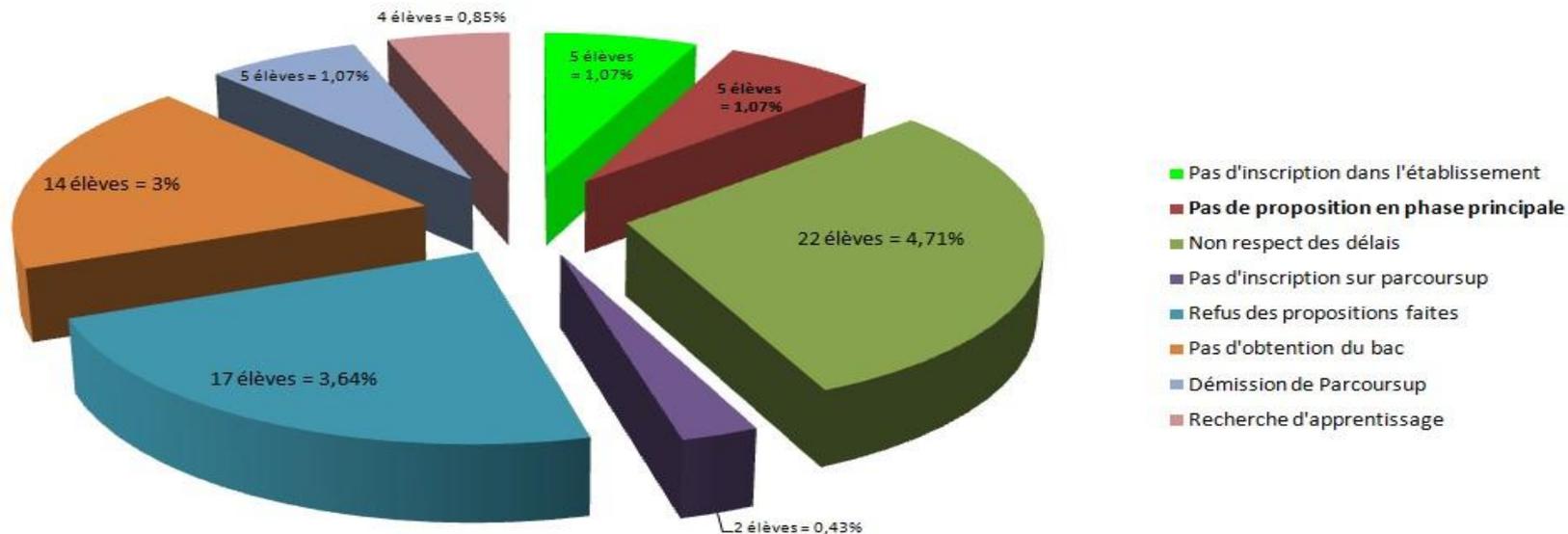
S'inscrire dans son établissement d'accueil

à partir des
résultats du
bac

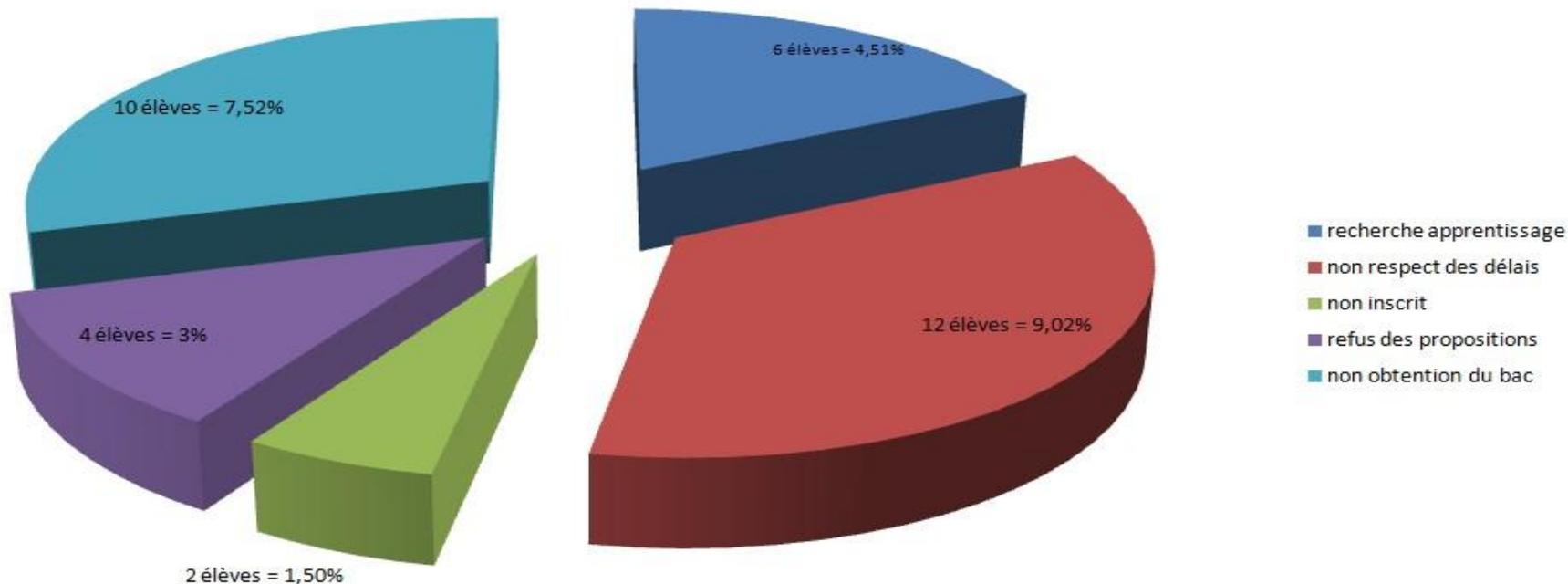
- ➔ après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer
- ➔ ces formalités sont propres à chaque établissement :
 - > suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
 - > si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit démissionner de la procédure Parcoursup

Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription !
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question !

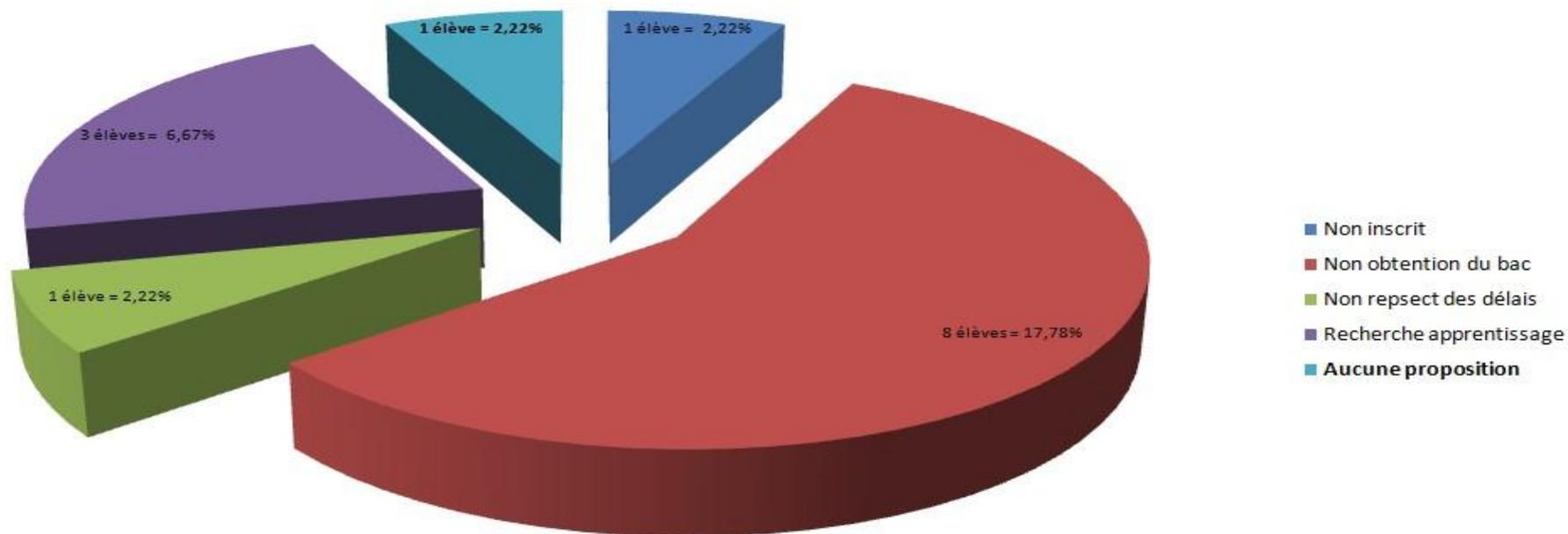
Série générale : motif des "non réponse" sur parcoursup = 74 élèves sur 467



Série technologique : motif des "non réponse" sur parcoursup = 34 sur 133 élèves



Série professionnelle : motif des "non réponse" sur parcoursup = 14 sur 45 élèves



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Et n'oubliez pas, nous restons à
votre disposition autant que de
besoin